



VILLECHENEVE

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
En date du 27 mai 2004**

PRESENTS : MM. CRIBIER . CHAZELLES. PIQUET. GONNARD. MME CHIRAT.
MM. VARILLON. DUMAS. JACQUEMOT. LACAND .SARCEY. MME
DUSSUYER.MM.GRANJARD. GUERIN. NIEPCE. MME BERTHOLAT

LE CONSEIL MUNICIPAL

- 1) Décide d'attribuer aux agents communaux une indemnité horaire pour travaux supplémentaires effectués à titre exceptionnel.
- 2) Approuve le marché de maîtrise d'œuvre établi par la Direction Départementale de l'Équipement concernant le projet de lotissement « Les Placettes » d'un montant de 21 479.85 euros HT.
- 3) Décide d'allouer au centre social et culturel de Saint Laurent de Chamousset une subvention de 1.52 euros par jour et par enfant de Villechêneve pour l'exercice 2004.
- 4) Décide de soutenir l'Action engagée par l'Association des Maires Ruraux de France concernant le maintien des services postaux dans les milieux ruraux.
- 5) Approuve la décision modificative concernant le budget M49 : Ajout d'une mention complémentaire sur la délibération du 29 mars 2004 au sujet du niveau de vote des crédits.
- 6) Autorise Monsieur le Maire à demander à Monsieur le Procureur de la République l'autorisation de célébrer un mariage en dehors de la Maison Commune suite à la demande d'administrés.
- 7) Autorise Monsieur le Maire à déposer la demande de permis de construire pour l'aménagement extérieur, tranche 1, du musée patrimoine.
- 8) Décide de retenir les bureaux d'études sélectionnés par la Direction Départementale de l'Équipement et les bureaux d'études qui ont adressés en Mairie un dossier concernant le marché de maîtrise d'œuvre pour l'étude du schéma général d'assainissement sur la commune.

- 9) Donne un accord favorable pour l'installation d'une antenne locale de la croix rouge sur la commune sous réserve de la définition des équipements à prévoir.
- 10) Emets un avis favorable pour l'installation des notaires associés CACHARD et DENIS-VERMARE dans un local situé « place de l'Eglise » afin d'assurer la continuité des permanences.
- 11) Décide d'offrir une coupe à l'ABV à l'occasion de l'organisation le dimanche 20 juin 2004 du concours 32 doublettes 3^{ème} et 4^{ème} divisions « challenge des commerçants ».
- 12) Entend lecture du rapport de synthèse et de la fiche relatifs à la qualité de l'eau desservie sur la commune au cours de l'année 2003 réalisé par la DDASS.
- 13) Est avisé de la journée du patrimoine du dimanche 12 septembre 2004 « les fermes d'Avant ».
- 14) Est informé de la soirée Nouvelles Technologies qui doit avoir lieu le vendredi 11 juin 2004 à 20H30 à la salle polyvalente en relation avec le médiateur TIC du SIMOLY.
- 15) Fait un point sur les travaux de voirie Communauté de Communes.
- 16) Décide de prendre un arrêté d'interdiction de stationner sur la RD4, côté Entrée Nord – la brioude : l'interdiction de stationner se situera entre l'Entrée de l'agglomération et l'intersection de la Route de Chambost.
- 17) Délibère au sujet de nombreuses autres questions diverses.

Fait en Mairie le 28 mai 2004

Le Maire,

Jacques CRIBIER